

Echanges Méditerranéens actualités



la lettre mensuelle

Février 2013
n°21

Site internet de l'association : <http://aem.portail-gref.org>



Editorial

Dans ce numéro

- ▶ Editorial
- ▶ Le programme JOUSSOUR une forme de relation originale entre France et Algérie
- ▶ Publications et colloques signalés
- ▶ Réponses au questionnaire sur l'avenir de la Méditerranée
- ▶ 2 pages recto-verso de présentation de l'association Echanges Med
- ▶ Bulletin d'adhésion 2013

La préparation, en réunion de bureau, de la contribution de notre association au Séminaire sur l'eau et la sécurité alimentaire en Méditerranée (SESAME) de Montpellier a fait ressortir quelques faits saillants.

Ainsi, la représentation de notre association « *Échanges méditerranéens* » à ce colloque se concrétisera par la participation d'une vingtaine de personnes, sachant qu'en réalité, quarante à quarante-cinq participants seront membres ou sympathisants, soit près du tiers de l'assemblée des présents. Parmi les intervenants, présidents et participants du Sud, une forte majorité est membre actif de l'association. Enfin, la prise de notes et la préparation des éléments de synthèse ont été confiées à l'association. Cela illustre bien la forte contribution par différents canaux de l'association à cette manifestation montée en partenariat avec notamment le CGAAER, AGROPOLIS et l'AFD.

C'est pourquoi, il nous est apparu pertinent de faire participer - par cette lettre - l'ensemble de notre réseau à cet évènement en publiant à nouveau, sous sa forme « *séminaire* » et donc publique, l'analyse des réponses au questionnaire déjà diffusée l'an passé. Ce document paginé de 1 à 4 que l'on trouvera en pages 5 et 6 fait l'objet d'une traduction en anglais et sera présenté en début de séminaire.

Vous trouverez également dans les deux dernières pages la plaquette de présentation de l'association, actualisée, sous forme d'un 2 pages éditable recto-verso, afin de faire connaître autour de vous l'association et de susciter de nouvelles adhésions.

Enfin, cette manifestation sera l'occasion de nous retrouver pour une demi-journée sur les thèmes de la qualité des eaux de l'étang de Thau et des indications d'origine conchylicoles, suivie d'un dîner convivial.

Toutes ces activités nous promettent de riches comptes-rendus dans les numéros à venir.

Jean Jaujay
Président d'Echanges Méditerranéens

Le programme JOUSSOUR

Une forme de relation originale entre France et Algérie

par Yves Le Bars

La dimension sociale du développement durable est trop peu souvent concrétisée pour ne pas faire place ici à la présentation d'un programme original d'échanges entre les sociétés civiles de France et d'Algérie, centré sur l'enfance et la jeunesse, le programme JOUSSOUR.

Le programme Joussour

Joussour articule la gestion de fonds d'appui aux initiatives des associations algériennes membres - associations expérimentées mais aussi associations locales plus récentes - avec un programme de formation, d'animation et d'échanges, de capitalisation participative, d'études et de communication en Algérie et en France. Il prône la concertation entre la sphère publique, les collectivités locales et le monde associatif, ainsi qu'un partenariat respectueux entre les organisations des deux rives. Il met l'accent sur la complémentarité de l'action associative avec les politiques publiques.

Joussour, c'est une passerelle en arabe : entre les 2 rives de la Méditerranée, entre associations de thématiques différentes, entre associations et autorités publiques.

Ce programme, actif depuis 2007, est soutenu par la coopération française, qui appuie selon le même modèle les sociétés civiles du Congo, du Cameroun et du Maroc, et est doté d'un budget annuel d'un million d'euros par an, ce qui a permis d'alimenter plusieurs fonds d'appui pour soutenir 101 projets en Algérie entre 2008 et 2012. Tous ces fonds fonctionnent avec une méthodologie commune qui assure à la fois la transparence et l'équité dans la sélection des projets, la recherche de qualité de ceux-ci et fait appel, dans cette perspective, aux compétences des associations membres, des Directions de la jeunesse et des sports (DJS) et des Assemblées populaires communales (APC).

Pour favoriser les échanges et la participation des acteurs du programme, Joussour s'est doté d'une gouvernance originale. Ses 123 membres¹ constituent une assemblée plénière qui se reconnaît dans des valeurs communes définies dans une charte². Un comité de pilotage algéro-français élu par ses pairs veille à la mise en œuvre du programme.

La dernière assemblée plénière s'est réunie en Algérie les 7 et 8 décembre 2012. L'ensemble des membres a validé, à cette occasion, les grandes orientations de la seconde phase du programme 2013-2015.

Le développement des activités est confié à une équipe algérienne de 7 membres sous contrat avec le réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (NADA) et soutenue par l'équipe du CFSI basée en France. Le CFSI, association française reconnue d'utilité publique, assure la responsabilité générale du programme

La mise en œuvre du programme par des fonds d'appui

Plusieurs fonds d'appui ont été déployés :

- Le Fonds d'appui aux projets (FAP) est destiné aux associations les plus expérimentées actives dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse. 30 projets ont été cofinancés depuis 2008 dont 14 en partenariat algéro-français, à l'image du projet de « *prise en charge des infirmes moteurs cérébraux du quartier populaire de Victor Hugo par une équipe pluridisciplinaire* » développé à Oran par l'association IMC-Nour en partenariat avec l'association française Coup de Soleil.
- Le Fonds d'appui aux initiatives locales (FAIL) est destiné à accompagner l'émergence de petites associations locales qui souhaitent développer des initiatives au bénéfice des enfants et des jeunes de leurs territoires. Un exemple : l'action portée par l'association *Scouts musulmans algériens Commissariat de Bouira* qui visait à « *améliorer l'accès aux activités d'éducation et de loisirs pour les enfants des régions défavorisées de Bouira* ».
- Le Fonds d'appui aux initiatives jeunesse (FAIJ) est destiné à encourager et favoriser l'expression citoyenne de jeunes à l'image du projet porté par l'association *El Amel* de Constantine sur « *le sport au service de la paix et de la citoyenneté* ».

¹ Soit 66 associations et 11 institutions algériennes et 30 associations et 7 collectivités locales françaises.

² La charte du programme est disponible sur le site www.pcpalgerie.org

- Le Fonds d'initiatives collectives de rencontres (FICR) est destiné à favoriser la mise en réseau d'associations algériennes et françaises sur des enjeux participatifs et des actions de plaidoyer au plan local et national. Celles-ci visent à améliorer la prise en charge des enfants et des jeunes, à l'image du projet porté par l'Association école famille et prise en charge psychosociale de Boumerdes en partenariat avec la ville de Belfort, Cités unies France et les Français.
- Le Programme d'activités communes transversales (PACT) est destiné à renforcer les capacités individuelles et collectives des associations en développant des formations à la gestion du cycle de projet, à la gestion administrative et financière, qui ont bénéficié à plus de 520 acteurs associatifs. Un web documentaire en cours de réalisation veut valoriser l'engagement citoyen de la jeunesse. Autres exemples, relevés sur le site www.pcpalgerie.org, les rencontres du film documentaire en octobre dernier, porté par l'association *Cinéma et mémoire de Bejaia*, ou l'exposition et les conférences à Alger sur « *Redécouvrons ensemble les mémoires de l'eau en Méditerranée* » portées par l'Association de réflexion d'échanges et d'actions pour l'environnement et le développement (AREA-ED). A noter encore la réalisation d'un « *Manuel pour la pratique associative* ».

Une réunion du programme à Grenoble

J'ai pu participer à la soirée organisée à Grenoble, maison de quartier Plateau Mistral, à l'occasion d'un échange entre des jeunes acteurs des associations participantes, venus de Bab-el-Oued, Oran, Constantine, Bordeaux, Aubervilliers et Grenoble. Les visas n'ont pas été faciles à obtenir, il a fallu que certains attendent jusqu'au jour du départ !

Les élus grenoblois sont présents, ainsi que le consul d'Algérie. Interviennent en particulier **Hassen**, le directeur de la maison de quartier Plateau-Mistral, **Mme Houaria** (professeur de linguistique, engagée sur la défense des enfants polyhandicapés), présidente de l'association IMC Nour et membre élue du comité de pilotage (qui représente ici la gouvernance élue de Joussour côté algérien), la représentante de l'AFD, et le nouveau président du CFSI, association qui porte le programme et doit en suivre la concrétisation.

Place est ensuite faite à une douzaine de jeunes, hommes et femmes, (les femmes d'Algérie plus à l'aise pour s'exprimer en français...), 2 hommes d'Aubervilliers, remarquables. Seuls deux (de Grenoble) ne sont pas issus de l'immigration. C'est un point faible, qu'**Hassen**, le directeur de la Maison de quartier, veut faire bouger. Ils expliquent leur itinéraire, leur engagement associatif, et ce qu'ils ont vécu. "Après 10 jours, on voit qu'on partage les mêmes soucis. On apprend de l'autre, on apprend à transmettre."



Un algérien : "nous on a l'envie de beaucoup de choses, mais on n'a pas grand chose. Ici (cf. la maison Plateau Mistral), les jeunes ont tout, mais ils n'ont pas l'envie!"



Une franco algérienne dit, « je suis allé tous les ans en Algérie dans la famille, mais en une semaine avec Joussour j'ai découvert ce pays, ses jeunes, ses problèmes, ses capacités... Mais j'ai aussi vu que les jeunes étaient peu écoutés en Algérie ».

La réunion se termine par un film "j'ai perdu deux fois..." présenté par sa jeune réalisatrice, **Drifa**, suivie d'un débat large. L'Algérie permet des espaces de liberté, le cinéma en est un, même s'il peut y avoir des blocages. La mémoire des souffrances a été accaparée, souffrance de la guerre d'indépendance, des luttes intestines, du mercantilisme, des années noires. Elle doit trouver le chemin de son expression.

Joussour, à travers le renforcement de la vie associative et les échanges entre les deux rives de la Méditerranée, contribue à cette expression des mémoires, et à l'insertion des jeunes dans la société, ici et là-bas !

Publications, signalés et colloques



Proche-Orient

Le pouvoir, la terre et l'eau

Pierre Blanc

Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, docteur en géopolitique, **Pierre Blanc** est enseignant-chercheur au Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM). Spécialiste du Proche-Orient, il est rédacteur en chef de la revue universitaire *Confluences Méditerranée*, membre de l'Institut français de géopolitique de Paris-8 et de l'Institut de recherches et d'études Méditerranée Moyen-Orient (Iremmo) de Paris.

ISBN 978-2-7246-1261-5 SODIS 729 316.4
 Editeur : Presses de Sciences Po
 Collection *Académique - Domaine Monde et sociétés*
 Publication : septembre 2012
 Support Livre broché
 Nb de pages 400 p.
 Prix 28 €

Au Proche-Orient, la terre et l'eau cristallisent les jeux de pouvoir et les rivalités. La question foncière joue un rôle clé dans les bouleversements politiques que connaît cette région depuis le milieu du XXe siècle. Et l'accès à l'eau – dont la plus grande part est destinée à l'irrigation – suscite d'âpres compétitions inter et intra-étatiques.

Dans cet espace aride, l'essor démographique et les risques liés aux changements climatiques accroissent les tensions autour des questions agraires et alimentaires. De plus, l'agriculture, secteur à forte dimension identitaire et territoriale, est souvent utilisée au service de politiques de contrôle de l'espace.

Se concentrant sur cinq foyers géopolitiques importants du Proche-Orient – Liban, Syrie, Israël et territoires palestiniens, Jordanie, Égypte – cet ouvrage rappelle la place centrale de l'agriculture dans les stratégies de puissance et les logiques conflictuelles.

Une leçon qui s'applique au Proche-Orient comme au reste du monde.

Retrouvez toutes les informations en naviguant sur le site Internet : <http://forumdakar2013.com/>

Nos équipes sont à votre disposition pour vous apporter tous les compléments d'information

par courriel forumdakar2013@planete-terroirs.org

ou au 00 33 (0)4 67 63 37 95

Mi-janvier, nous vous informerons des questions pratiques et logistiques, liées à vos possibilités de déplacement et d'hébergement à Dakar.



ECHANGES MEDITERRANEENS POUR L'EAU, LA FORÊT, L'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Analyse des réponses au questionnaire sur l'avenir de la Méditerranée de l'association « Échanges Méditerranéens » portant sur les nouveaux défis régionaux – Mai 2012.

(nombre de réponses reçues : 35 dont 9 personnalités de la rive Sud)

Questions 1 et 2 : Les menaces qui pèsent sur l'avenir commun, les risques d'instabilités en cascades

La Méditerranée apparaît comme un monde en très grave danger et en forte interdépendance Nord/Sud (destin commun). Le niveau de menaces au plan régional est en effet de 4 (sur une échelle de 1 à 5), et ce alors qu'au nord seul il n'est que de 2,5 et de 3,7 au Sud. En conséquence, les points de vue convergent tous pour alerter sur le **risque lourd (3.8) d'instabilités en cascades mettant en péril la stabilité régionale**.

Les menaces les plus graves au niveau régional (ainsi qu'au sud) sont la **surexploitation de l'eau (4,3)**, le **chômage des jeunes (4,2)** et le **changement climatique (4)**.

La **dégradation des écosystèmes** agricoles, pastoraux, forestiers... et services rendus - alimentation, énergie, cycle de l'eau-(4,0), le **déséquilibre territorial (3,6)**, la **crise alimentaire mondiale (3,6 au sud)** sont aussi considérées comme des menaces lourdes au sud et pour l'avenir de la région dans son ensemble.

Au nord, les menaces directes les plus fortement ressenties sont également le changement climatique (3) et le chômage des jeunes (3). La **perte de terres arables par étalement urbain** est aussi un sujet sérieux de préoccupation (2,8) mais ce problème est encore plus vivement senti au sud (**3,6**) qu'au nord.

En regard de ces différents risques, la poursuite de la croissance démographique (niveau 3 au Sud) est relativisée, ce qui peut s'expliquer par les fortes chutes des taux de fécondité observés.

Question 3 : Les atouts et nouvelles opportunités

La région ne manque cependant pas d'atouts. Les réponses convergent en effet pour souligner des **atouts et possibilités de progrès considérables, notamment sur la rive Sud et pour l'ensemble Euro-Med**.

Le « **printemps arabe** » (évolutions sociales et politiques en cours sur la rive Sud depuis décembre 2011), est considéré comme le premier atout/opportunité avec une note moyenne de **4,4** au niveau régional (4,85 pour les réponses du seul Sud), donc très élevée. Les **atouts spécifiques du Sud** (poids relatif de la jeunesse, communautés..) sont aussi considérés comme importants dans ces pays (**4,0**),

Le potentiel de progrès des **territoires méditerranéens** constitue un autre atout très fort pour la région et notamment pour sa rive Sud. Sont mis notamment en avant le potentiel régional en **énergies renouvelables (4,1)**, la **diversité/qualité méditerranéenne (3,6)** valorisable par les produits de terroir, les circuits courts, le tourisme.., et **les progrès possibles de l'agriculture (3.6)** : innovations pour une agriculture durable, nouvelles opportunités de marché, gains possibles de productivité au sud.

Ces mêmes atouts (énergies renouvelables, diversité/qualité méditerranéenne, potentiel d'innovations pour l'agriculture durable) sont aussi signalés au nord avec des notes cependant nettement inférieures.

Ainsi, autant les menaces sont lourdes pour le Sud et pour la région dans son ensemble, autant les opportunités et les atouts sont élevés !

Question 4 : Les grands défis

Face à de telles menaces et à de tels atouts, les défis clefs à relever sont lourds et nombreux : les 8 grands défis identifiés reçoivent d'ailleurs tous une note d'importance comprise entre 3 et 4.

Le premier défi identifié au niveau régional est **la mobilisation et responsabilisation de l'ensemble des acteurs du développement et de la gestion des ressources naturelles** (communautés, entreprises, agriculteurs, collectivités..) qui reçoit une note de **4**. On note cependant des divergences de notes au Sud (beaucoup de 5 mais aussi un 2).

L'importance attribuée (moyenne de **3.8**) à la question de la **professionnalisation et structuration de la petite agriculture** (accès au marché et au crédit, renforcement des OPA) le confirme.

La **réduction des pertes et mauvaises utilisations** des ressources (terres, eau, sols, énergie, littoral) et le **développement de nouvelles ressources** (eaux non conventionnelles, énergies renouvelables) sont aussi considérés comme des défis essentiels (**3.9** et **4,0**), notamment au Sud (**4.1** et **4.1**).

La **coopération Nord/Sud et Sud/Sud** est un autre défi majeur, le deuxième, avec une note de **3.6**, sans différences signalées entre nord et sud.

Le **développement territorial** avec l'accent mis sur :

- la « **territorialisation** » **des approches** pour la gestion des ressources (**3.8**) dont la nécessité est notamment ressentie au Sud (**3.9**)
 - le **rééquilibrage du développement (développement agricole/rural des arrière-pays) : 3.4**
 - l'affirmation de savoirs et pratiques « méditerranéennes » : 3.1
- constitue un troisième grand ensemble de défis.

Question 5 : Les États, les ingénieurs, le développement rural et la gestion des ressources naturelles

La critique sur les PIP – politiques, institutions et procédures est très sévère avec une note moyenne de seulement 2.2. L'action publique est donc considérée comme défailante. Untel souligne que la situation actuelle ne favorise que la médiocrité, tel autre que la dégradation est rapide sur la rive nord (France).

Si les écarts de points de vue peuvent être importants (au sein d'un même pays comme entre pays), sur l'efficacité de l'État et des PIP, le sujet est donc considéré comme essentiel et mérite débat. Tous s'accordent cependant pour souligner que l'enjeu n'est pas le « moins d'État » mais bien le « mieux d'État ».

Les ingénieurs sont considérés comme techniquement performants mais manquant gravement de vision systémique. Certains au Sud sont nettement critiques soulignant la crise de confiance généralisée et le mauvais rapport entre l'administration et l'agriculture/monde rural.

De nombreux points de vue s'expriment sur la nécessaire évolution du rôle de l'État. Outre l'importance de mieux assumer son rôle régalien (justice et sécurité), l'accent est notamment mis sur :

- la nécessité d'anticiper les évolutions climatiques, économiques et sociales,
- la promotion d'une politique publique intégrée s'attachant à **relier le développement agricole/rural et la gestion des ressources naturelles**
- le **soutien des zones marginales** (rééquilibrage du territoire) mais aussi la **valorisation des aménagements déjà réalisés**
- l'**organisation des secteurs**,
- la **formation des cadres**,
- la **promotion des éco-technologies**

Plusieurs réponses convergent pour souligner qu'un État plus efficace en espace rural supposerait d'**élargir les politiques agricoles** pour en faire des politiques adaptées aux **nouveaux défis du développement rural et de la gestion et valorisation durable des ressources et territoires**. Il s'agit notamment d'apporter une réponse au Sud aux problèmes de la petite agriculture et d'encourager les acteurs locaux à s'organiser. La petite taille des exploitations et l'atomisation foncière peuvent constituer de vrais obstacles.

Question 6 : Le rôle des autres acteurs

Toutes les réponses convergent pour souligner le rôle très important (4,2) que vont devoir jouer d'autres acteurs pour réussir à relever les défis identifiés. L'accent est notamment porté sur les **organisations professionnelles agricoles**, mais aussi sur les collectivités (dont les régions), les ONG et le privé.

Question 7 : L'importance de la coopération méditerranéenne

Les personnes ayant répondu au questionnaire considèrent que les liens entre les 2 rives ont été importants pour eux (3.3 ; 3.5 au sud), ces liens pouvant aussi bien, selon les cas, se renforcer ou se distendre avec le temps (réponses très divergentes).

Pour l'avenir, une unanimité se déclare sur **l'importance absolument stratégique (note 4.6 ; 4.9 au sud !) du renforcement des liens pour réussir à relever les nouveaux défis**. Cependant, les avis divergent fortement sur ce qui risque ou non d'arriver. Les notes sur les menaces pesant sur ces liens vont en effet de 1 à 5 (!) avec une moyenne de **2,6**.

Question 8 : Le Partenariat Euro-Med, l'UPM et les autres types de coopération

Les points de vue sur le Partenariat Euro-Med peuvent être très sévères mais ils varient aussi beaucoup. Si le principe d'un partenariat Euro-Med est considéré comme une volonté salutaire, sa traduction concrète en établissement d'une zone de libre échange qui serait élargie à l'agriculture n'emporte que très peu d'enthousiasme (note de 2/5). Les programmes MEDA I et II et les accords d'association recueillent une note un peu meilleure (3/5). La difficulté à discerner les enjeux globaux des actions engagées, le fait que celles-ci ont peu de prise sur les initiatives locales et privées et le manque de moyens financiers sont regrettés. Les réponses concernant l'UPM en restent à des attentes d'ordre assez général. Sur les axes prioritaires d'action, les réponses, peu nombreuses, font référence à ceux déjà identifiés au niveau de l'UPM mais aussi à ceux proposés par le rapport 2005 du Plan Bleu. Occasion de pratiques plus pragmatiques, certains pensent que l'UPM pourrait aussi donner l'occasion de l'affirmation d'un cadre socio-économique et environnemental au double regard.

Les réponses, nombreuses, convergent pour souligner l'importance stratégique :

- de la coopération décentralisée, laquelle permet des approches bilatérales multi-thèmes dans la durée avec partages d'expériences et de savoir-faire entre acteurs de terrain, un des enjeux clefs étant le progrès de la gouvernance locale,
- et de la coopération scientifique et technique. Cette dernière est à promouvoir sous toutes ses formes : entre institutions scientifiques, universités, établissements de formation, organismes techniques, consulaires ou associatifs.

Au moins une fois par an, l'association organise avec le concours de la Vice-Présidence du pays qui reçoit un événement appelé les N^{èmes} Rencontres d'Echanges Med qui comporte à la fois un voyage d'études et un colloque, sur une période pouvant durer de 3 à 5 jours.

Rappel des voyages, colloques et séminaires passés.....

- **2000** : France - **2001** : Espagne - **2002** : Tunisie - **2003** : Maroc
- **2004** : France (voyage en Lozère et colloque à Aix en Provence)
- **2005** : Espagne (voyage en Andalousie et colloque à Cordoue)



... et plus récemment ...

- mai **2006** : Algérie - voyage dans le Nord-Est algérien et colloque à Annaba sur le « *partenariat euro méditerranéen MEDA I et II* ».
- 13 et 14 mars **2007** séminaire à Paris sur « *la gestion de l'eau en situation de pénurie* » (financement FARM et Echanges Med).
- 21-27 octobre **2007** : France - voyage en Hérault, Aude et Pyrénées orientales et colloque à Montpellier sur « *les atouts d'un territoire au service de son développement* ».
- 4 au 9 mai **2008** : Tunisie - voyage dans le nord tunisien et colloque à Sousse où les entretiens ont concerné « *l'Euro méditerranée : rôles des associations et des ONG* ».
- 8 au 10 mai **2009** : Maroc - au travers du Séminaire de TANGER et de la visite technique les entretiens ont concerné « *le dessalement des eaux : une opportunité pour les pays en pénurie* ».
- 25 au 29 octobre **2010** : France – voyage en Haute Provence et colloque à Aix-en-Provence sur « *énergies renouvelables et territoires dans le bassin méditerranéen* »
- 4 au 11 décembre **2011** en Algérie, dans les Aurès et le Zab (Biskra) sur « *Développement durable des territoires et zones arides ou semi-arides dans le bassin méditerranéen* »



ANNEE 2013 - BULLETIN D'ADHESION

à " **ECHANGES MEDITERRANEENS** " (S.V.P. remplir en majuscules)

M. Mme Mlle
 ou appellation de l'Association
 ou appellation de l'Entreprise
 Adresse.....N° Rue.....
 Code Postal.....Ville..... Pays.....
 Tél.....e-mail



Cotisation	Personne Physique	Personne Morale
<input type="checkbox"/> Membre actif (association)	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 100 €
(entreprise)	<input type="checkbox"/> 15 € (jeune –ingénieur < 30 ans)	<input type="checkbox"/> 200 €
<input type="checkbox"/> Membre donateur	<input type="checkbox"/> 10 € (ingénieur-élève)	<input type="checkbox"/> à partir de 1000 €
	<input type="checkbox"/> à partir de 200 €	

Bulletin d'adhésion à renvoyer avec votre chèque libellé à l'ordre d'Echanges Méditerranéens à Philippe de QUATREBARBES - Trésorier d'Echanges Méditerranéens CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15